

Être agriculteur près des villes, inventer des modèles professionnels ?

Bertille Thareau, Roger Le Guen

Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers

En France, dans les années 1999-2001, les réformes concomitantes de l'intercommunalité, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire ont sensiblement modifié la question des relations entre la profession agricole et les collectivités locales. Depuis lors, à l'occasion de la définition de PLU et de Scot ou à travers des démarches stratégiques en matière d'aménagement ou de développement, les agglomérations, les communautés urbaines ou les Pays se trouvent davantage en capacité d'intervenir sur la place de l'agriculture dans leurs politiques. Le législateur les incitant à agir de manière concertée, les collectivités territoriales instituent peu à peu des coopérations avec les organisations professionnelles agricoles (coopération souvent limitée au corps élu par la profession, la Chambre d'agriculture). Ces coopérations prennent la forme d'avis sur des documents de planification et d'urbanisme, de participations aux conseils de développement des agglomérations ou Pays, ou encore de relations inscrites dans des conventions de partenariat. Dans ce contexte, les porte-parole de la profession agricole ont tendance à construire et à présenter des positions qui gomment la diversité et les clivages du monde agricole. A l'inverse, comme certains chercheurs, beaucoup d'agents de développement agricole ont tendance à souligner sa diversité et les capacités d'innovation des agriculteurs près des villes. Bref, si la période est au changement, le flou est son corollaire.

Comment peut-on qualifier les processus de définition du métier d'agriculteur et sa diversité territoriale ? Autrement dit, comment peut-on être agriculteur dans un espace social politique local structuré par des dynamiques urbaines ? Pour y répondre, nous nous proposons d'analyser la diversité des logiques d'action des agriculteurs et le poids explicatif des spécificités du contexte urbain. Par logique d'action, nous entendons la façon dont les agriculteurs conçoivent leur métier et l'exercent, mais aussi dont ils parlent de leur diversité et s'y réfèrent pour agir et envisager des changements.

Problématique, matériel et méthode

Partant du principe qu'il existe une diversité de façons de concevoir le métier d'agriculteur et de le pratiquer, autour des villes au moins autant qu'ailleurs (Bernard, et al., 2005) et qu'il s'agit de l'examiner, nous entendons analyser la façon dont cette diversité structure le monde professionnel agricole localement.

Ainsi, c'est sur l'émergence ou non de modèles d'agricultures périurbaines que nous entendons travailler. Pour cela, nous mobiliserons la notion de modèle(s) professionnel(s) dans une perspective proche de celle employée par Jacques Rémy (1987), Claire Ruault (2000) ou Bruno Lémery (2003). La notion de modèle professionnel répond à trois dimensions principales :

- L'existence de logiques d'action en tant qu'ensembles de choix, de façons de produire ou de travailler, associés à des objectifs et des conceptions ;
- le fait que ces logiques soient décrites par les agriculteurs comme des processus normés, exemplaires ou non, rendant compte de la diversité de leurs postures ;
- enfin, la traduction de ces logiques en projet à la fois collectif et politique par des agriculteurs, d'autres acteurs des organisations professionnelles agricoles ou des collectivités locales : des responsables sont désignés qui légitiment une logique plutôt qu'une autre ; un programme d'action est mis en œuvre, qui favorise l'émergence ou le développement d'une logique aux dépens d'autres¹.

1 L'analyse de la façon dont les projets politiques locaux et agricoles participent à structurer l'espace social de l'agriculture est l'objet de la poursuite de nos recherches. Nous nous contenterons donc de dresser quelques hypothèses conclusives à ce propos.

2 L'échantillonnage a visé à rendre compte de la diversité des profils sociaux, des systèmes d'activité et des localisations des exploitations. Nous n'avions pas pour ambition d'obtenir un échantillon représentatif de la population agricole. C'est pourquoi nous ne proposons pas d'analyse quantitative des résultats.

3 Ces travaux s'inscrivent dans un programme de recherche-développement porté par la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire : « Prospectives agricoles locales et dynamiques urbaines », qui a reçu le soutien financier du Cas Dar ainsi que d'Angers Loire Métropole, de Nantes Métropole et du Pays du Mans.

Matériel et méthode

Nos résultats sont pour l'essentiel issus d'une enquête menée auprès d'agriculteurs de trois sites périurbains des Pays de la Loire, composés chacun de 4 à 6 communes contiguës, situés près des villes d'Angers, Nantes et Le Mans. Leur dimension périurbaine est caractérisée par la proximité du pôle urbain (les sites angevins et nantais jouxtent les villes centre, alors que le site retenu près du Mans est sensiblement plus éloigné, à 15 à 30 km du Mans), mais surtout par l'inscription de ces communes dans des dynamiques politiques portées par des collectivités locales centrées sur un pôle urbain : l'Agglomération d'Angers, la Communauté Urbaine de Nantes et le Pays du Mans. Les enquêtes ont été menées sous la forme d'entretiens semi-directifs enregistrés puis retranscrits, auprès d'environ 70 agriculteurs au total, au cours du printemps 2007, représentant plus de la moitié de la population de ces sites². Elles ont porté sur leurs façons de voir et d'agir, en relation avec les débats professionnels locaux³.

Caractérisation des contextes agricoles et urbains des sites d'étude

Nos travaux concernent des territoires diversement marqués par des dynamiques urbaines. Les contextes périurbains présentent des densités de population très variables, allant de 527 hab/km² sur la zone choisie à proximité immédiate de Nantes, à 161 hab/km² sur la zone d'étude Mancelle, plus éloignée du pôle urbain. En revanche, les dynamiques de population se ressemblent dans la mesure où globalement la population sur ces zones croît fortement jusqu'en 1982, puis plus modérément entre 1982 et 1999.

Les travaux d'A. Lee et de M.-F. Slack (2007) montrent à quel point ces dynamiques urbaines transforment les paysages agricoles de l'Ouest de la France. Ils estiment qu'entre 1992 et 2002 40% du territoire des Pays de la

Thureau B., Le Guen R. : « Être agriculteur près des villes, inventer des modèles professionnels ? », in Poulot M. (dir.) : *Agriculteurs et agricultures dans leur relation à la ville*, vol. 1 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

Loire connaît une dynamique d'artificialisation et de mitage, c'est-à-dire une tendance des espaces homogènes agricoles à perdre leur homogénéité. Avec la Bretagne, la région des Pays de la Loire apparaît ainsi comme la plus touchée.

Les contextes agricoles locaux sont également divers. Les orientations de production des exploitations reflètent davantage les grandes orientations de bassins de production agricoles où se situent les villes qu'une orientation des productions spécifiquement périurbaines (Gille, 2002). Ainsi, les trois sites d'étude présentent des contextes agricoles différents : près de Nantes et du Mans, les systèmes de production sont assez homogènes. A Nantes, l'élevage laitier domine largement, l'élevage allaitant également assez présent est complémentaire. Les horticulteurs, maraîchers ou éleveurs de chevaux sont rares. Au Mans, l'agriculture est marquée, comme dans toute la Sarthe par la polyactivité. Nombre d'exploitations combinent en effet un atelier d'élevage bovin (laitier ou allaitant) et un atelier avicole (Loué). Comme près de Nantes, les autres productions sont rares. A l'inverse, le site d'Angers est marqué par une plus grande diversité des orientations productives. Un tiers des exploitations sont orientées vers l'élevage bovin ou les grandes cultures ; un autre tiers vers les cultures spéciales (arboriculture, horticulture, maraîchage et pépinières) ; enfin, on compte beaucoup de petites structures principalement orientées vers l'élevage de chevaux ou le maintien de prairies⁴.

La perception du contexte urbain par les agriculteurs

Au delà d'une comparaison des contextes agricoles, nous avons cherché à comprendre comment les agriculteurs appréhendaient leur environnement de travail, ses atouts ou inconvénients pour leur métier, en fonction de leurs préoccupations.

4 Elles représentent de l'ordre de 20% des exploitations sur le site angevin. Ces dernières sont sous-représentées dans notre échantillon à Angers, comme dans les autres sites probablement. En effet, l'identification de ces exploitations est malaisée dans la mesure où ces structures sont en général petites, où les exploitants ne se considèrent pas comme des professionnels. A moins d'un recensement exhaustif de l'exploitation des terres (c'est le cas près d'Angers), ces exploitants ne sont pas retenus par les chambres d'agriculture dans le cadre de leur recensement professionnel par jury.

La plupart des préoccupations exprimées par les agriculteurs n'évoquent pas la proximité urbaine. Ainsi, les horticulteurs, les arboriculteurs et les aviculteurs rencontrés près d'Angers expriment leurs préoccupations à propos de l'augmentation des charges de personnel, de la concurrence (généralement internationale), des évolutions réglementaires qui conditionnent leur activité (de production ou de vente) ou de l'évolution de la consommation. Sur le site du Mans, les préoccupations les plus fortement exprimées concernent le contexte réglementaire et politique de l'agriculture : la pression des normes industrielles ou publiques liées à l'élevage, le travail et les contrôles administratifs, le manque de visibilité sur l'avenir des soutiens publics européens. L'évolution des cours des produits agricoles constitue également une préoccupation pour eux (préoccupation présente mais de manière moindre, près de Nantes).

Pour autant, les agriculteurs ne sont pas indifférents à la proximité de la ville. Pour beaucoup d'entre eux, habiter près d'elle, c'est être proche de services comme l'école, les services de santé, les commerces, les loisirs les plus divers. Cela peut être aussi considéré comme un atout pour l'activité agricole, dû au fait d'être à proximité d'un bassin de consommation (cité par ceux qui font de la vente directe, comme par ceux qui l'envisagent comme une option pour le futur). C'est aussi le fait de bénéficier d'infrastructures

Thureau B., Le Guen R. : « Être agriculteur près des villes, inventer des modèles professionnels ? », in Poulot M. (dir.) : *Agriculteurs et agricultures dans leur relation à la ville*, vol. 1 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

de transport qui rendent l'accès des exploitations facile, ou d'être proche des administrations agricoles, ou encore de se trouver dans un bassin de main-d'œuvre important (même si presque tous les exploitants employeurs disent rencontrer des difficultés à recruter du personnel). Ces rapports à la ville dépendent moins du site (et donc de critères objectifs de qualification du contexte urbain) que des activités de l'exploitation, notamment des modes de vente pratiqués par l'exploitant.

La majorité des exploitants rencontrés perçoivent aussi dans la grande ville des contraintes territoriales fortes pour leur activité. Les rapports au foncier sont souvent évoqués en termes de difficultés : la dynamique urbaine engendre le risque d'être exproprié ou expulsé d'une partie des terres exploitées, les parcelles sont par endroits particulièrement morcelées, la diminution de l'espace agricole crée une pression foncière qui rend l'accès à de nouvelles terres difficile et le prix des terres élevé. La densification du voisinage est également ressentie comme un problème potentiel, les agriculteurs craignant de se trouver en conflit avec leurs voisins du fait de pratiques jugées gênantes, malgré les efforts déjà faits pour les rendre plus acceptables. Enfin, au Mans, les difficultés locales de transports de produits ou d'animaux sont particulièrement évoquées par les agriculteurs : elles sont liées d'une part au morcellement du parcellaire et d'autre part au fait que les aménagements de la voirie urbaine rendent le passage d'engins agricoles difficile. Ces contraintes territoriales liées à la ville sont assez systématiques, même si elles prennent une dimension plus forte près d'Angers ou de Nantes, notamment pour les éleveurs, que pour les producteurs du site manseau.

Dans une certaine mesure, les façons dont les agriculteurs perçoivent leurs environnements de travail reflètent des contextes locaux sensiblement différents : si les dimensions périurbaines pèsent moins dans la qualification du contexte près du Mans, c'est probablement que la dynamique d'urbanisation y est moins forte et que les rapports avec les collectivités locales compétentes en matière d'urbanisme ou de développement du territoire sont moins pressants qu'ailleurs. Mais globalement les perceptions semblent à première vue relativement comparables entre sites. En revanche, localement, nous constatons une grande diversité de perceptions entre producteurs voisins. Cette diversité s'explique par la diversité des situations et des trajectoires professionnelles des agriculteurs. Leurs systèmes d'activités diffèrent : le fait de dépendre de soutiens PAC ou non, l'importance des surfaces dans le système et l'intensité de l'exploitation ou encore la nature des circuits commerciaux façonnent les regards. Les trajectoires des agriculteurs et la façon dont ils se projettent dans l'avenir sont également déterminantes : ainsi, certains éleveurs près de Nantes n'évoquent absolument pas la proximité de la ville (ni comme une opportunité ni comme une menace), alors que leurs collègues lui donnent une place centrale. Le contexte ne détermine donc pas les conceptions : des exploitants se trouvant dans des contextes similaires, avec des systèmes d'exploitation proches peuvent appréhender leurs rapports à la ville de manière opposée. Ainsi, dans un contexte donné, les façons de voir et les façons d'agir des agriculteurs peuvent se différencier : c'est ce que permet d'analyser le concept de logique professionnelle.

La diversité des logiques d'action

Les logiques correspondent à un ensemble de choix, de façons de produire ou de travailler, associés à des objectifs et des conceptions données. Nous les avons construites sur la base de variables différenciant le plus les logiques d'agriculteurs sur chacun des sites d'étude. Ainsi, nous avons analysé les façons de voir et d'agir des agriculteurs à partir de quatre dimensions principales : le contexte, la situation et les pratiques foncières ; les marchés locaux et les pratiques de vente ; l'évolution de la politique agricole en lien avec les orientations du système de production ; la capacité de travail et son effet sur la trajectoire d'exploitation.

Agriculteur valorisateur d'un patrimoine familial

Ce type d'exploitant a hérité de l'exploitation familiale, avec souvent une maison d'habitation de caractère. Ces agriculteurs expriment la volonté de la maintenir dans la famille, parce qu'ils la considèrent comme un patrimoine. Certains, ayant un parcours professionnel antérieur dans d'autres secteurs d'activité, ont vu là l'opportunité de développer une entreprise. Ils considèrent que leur exploitation est bien adaptée au contexte local et agricole, qu'ils ont su tirer parti de l'un et de l'autre. D'autres, souvent en couple et dont le conjoint travaille en ville, ont maintenu l'agriculture en la concevant comme une occupation de plus, générant un revenu complémentaire, cherchant rarement à développer leur activité, la faisant peu évoluer depuis l'installation.

Dans tous les cas, ce type d'exploitation ne sera transmis dans sa globalité par les agriculteurs que si le repreneur est leur enfant. Sinon, ils continueront d'habiter la maison en laissant les terres à d'autres agriculteurs. Le contexte périurbain n'est alors pas considéré comme particulièrement contraignant, il est parfois valorisé, l'urbanisation d'une partie des terres en propriété étant plutôt envisagée comme une opportunité⁵.

Agriculteur producteur

Pour ce type d'agriculteurs, la terre est d'abord conçue comme un outil de production. Souvent, ils ont développé l'exploitation (reprise après leurs parents) autour d'une activité : élevage, grandes cultures, arboriculture, horticulture. Ils « livrent » leurs produits sans s'investir dans les activités de vente ou dans le développement de services.

Si les plus jeunes souhaitent maintenir leur exploitation jusqu'à leur retraite, les plus âgés se placent dans une perspective de transmission (ils ont un repreneur ou en cherchent un). Les uns et les autres veulent maintenir un outil de production viable à moyen ou long terme. Ils appréhendent leur contexte d'activité avec beaucoup de crainte qu'ils relient aux marchés agricoles (arboriculture, horticulture), à l'évolution de la politique agricole commune (maintien ou non des aides, augmentation des contraintes liées à la protection de l'environnement) ou encore à des contraintes liées à la proximité de la ville (incertitudes sur l'urbanisation ou non de leurs terres, densification du voisinage). Pour y faire face, ils tentent d'anticiper les évolutions des politiques agricole et urbaine.

5 Un certain nombre de producteurs, plus nombreux près de Nantes qu'ailleurs, relèvent d'une logique intermédiaire entre une approche patrimoniale et une logique de production : en général célibataires, ils ont repris la ferme familiale et tenté de la développer en agrandissant la structure (cf. logique d'agriculteur producteur); mais aujourd'hui, ils sont en situation d'échec : la petite dimension de leur exploitation et la pénibilité du travail les amènent à voir leur métier comme une activité très pénible et peu rentable. Du coup, ils n'envisagent pas de la transmettre et ils adoptent pour l'avenir une attitude patrimoniale : garder la maison et les terres en propriété, laisser le reste partir, probablement pour l'agrandissement des exploitations voisines.

Tous adoptent une démarche de développement de leur entreprise. Pour la plupart d'entre eux, il s'agit d'agrandir l'exploitation par anticipation, pour pallier les probables expropriations et pour dans le même temps obtenir des références PAC (DPU, quota...). Ils justifient parfois cette démarche par une volonté d'extensification et de diminution de l'impact environnemental négatif de l'agriculture. D'autres cherchent plutôt à limiter leur dépendance à l'égard de la PAC et à valoriser au mieux un espace limité, ce qui se traduit par une recherche d'intensification à travers des productions non aidées de type hors sol (animal au Mans, végétal à Angers), ou par une production énergétique en sus.

Pour tous ces agriculteurs, l'objectif est de transmettre l'entreprise. Et s'il le faut, ils sont prêts à céder leur maison d'habitation à leur successeur.

Agriculteur de service ou employeur

Pour ces agriculteurs, trouver un terrain près de la ville est une nécessité pour développer une activité de service liée à l'agriculture (vente directe de produits agricoles, activités équestres) ou bien une activité de production qui nécessite beaucoup de main-d'œuvre (horticulture). C'est la localisation du terrain qui fait sa valeur plus que sa surface. Souvent, le développement de ces activités nécessitant des investissements importants sur les terrains, le fait d'être propriétaire sécurise les entreprises.

Ces agriculteurs ont besoin de surfaces plus faibles que le type précédent pour assurer la rentabilité de leur entreprise. Souvent, ils estiment qu'ils ont une marge de manœuvre foncière (quelques hectares en propriété loués à un autre agriculteur ou entretenus en prairie en attendant le développement de l'exploitation). Pour autant, l'urbanisation ou la délocalisation du site d'exploitation constituant une menace importante, ils intègrent cette difficulté en étant particulièrement attentifs aux politiques locales ; ils parlent avec les élus locaux pour s'informer et peser sur les projets urbains qui menaceraient leur activité. Leurs entreprises ont des activités variées et, dans tous les cas, la gestion et la vente occupent une place prépondérante dans leur métier, alors qu'ils délèguent souvent une partie de leurs activités de production à des salariés.

Agriculteur de loisir / de plaisance

Ces personnes sont rarement qualifiées d'agriculteurs, dans la mesure où ni eux, ni les autres producteurs ne recourent au qualificatif de professionnel. Leur identification est de ce fait difficile (ils ont souvent de petites structures - moins de 10 ha -, les Chambres d'Agriculture ne les recensent pas toujours). Pour autant, ils constituent une réalité sociale qui est souvent interpellée dans le débat local sur l'agriculture (accusés d'accaparer des terres, d'en faire monter le prix, ou à l'inverse loués par certains élus comme un « modèle social » possible pour l'agriculture périurbaine). Souvent écartés des statistiques, nous avons ici cherché à les qualifier.

En fait, l'agriculture est pour eux un plaisir, voire un loisir. Ils ne cherchent pas à en tirer un revenu, certains disent même y consacrer une part du budget familial. Dans tous les cas, le ménage dispose d'autres revenus. En général, ils ont cherché à acheter un terrain à aménager en prairie pour accueillir quelques animaux (vaches, chevaux, chèvres). Ces activités, bien que limitées, sont intégrées dans des circuits commerciaux et techniques agricoles : vente des animaux à des négociants, sollicitation des vétérinaires, demande de prestations de services à des agriculteurs voisins pour les travaux culturaux. Ces relations avec le secteur professionnel agricole participent de leur plaisir.

Ces agriculteurs ont peu de préoccupations liées à leur activité, si ce n'est d'acheter et de transmettre le foncier. Souvent à l'écart des réseaux d'agriculteurs, ils ne sont pas informés des ventes de terres agricoles : c'est donc les notaires qu'ils consultent. Quand un terrain leur est proposé, ils sont prêts à investir beaucoup d'argent pour l'acquérir, sans évaluer la rentabilité de l'investissement dans la mesure où leur objectif n'est pas d'en tirer un revenu. Au moment de la transmission, ce terrain est envisagé comme un bien de famille à transmettre aux enfants. L'évaluation de sa valeur pose alors question, car si ces personnes sont très attachées à la vocation d'espace naturel de loisir des terres, les projets de leurs enfants peuvent différer (projet de construction quand le terrain est constructible ou de vente à plus ou moins long terme).

Comme le souligne le tableau suivant, l'adoption d'une logique donnée est corrélée aux situations et aux trajectoires socio-économiques des agriculteurs.

	Agriculteur valorisateur d'un patrimoine familial	Agriculteur producteur	Agriculteur de service ou employeur	Agriculteur de loisir / de plaisance	échantillon total	moyenne régionale (RGA2000)
<i>Effectifs enquêtés</i>	23	26	16	4	69	
SAU moyenne (ha)	42	99	40	6	62	41
Agrandissement moyen (ha/12ans)	5	34	8	0,5	17	14
% SAU en propriété	38%	18%	62%	73%	35%	36%
Productions	bovins lait ou viande, maraîchage, ferme auberge, arboriculture, horticulture	lait, aviculture, viande bovine, maraîchage, arboriculture, horticulture, pépinières	horticulture, pépinières, maraîchage, cheval, lait, ovins	viande bovine, chevaux		
Age	souvent plus de 50 ans	souvent entre 40 et 50 ans	souvent moins de 50 ans	plus de 50 ans, parfois retraités		
Main d'œuvre	1 ou 2 associés, parfois un salarié	1 ou 2 associés, parfois un salarié	2 associés, des salariés permanents (1 à 125)	amicale et familiale		

Tableau 1 : Caractérisation socio-économique des logiques d'agriculteurs et de leurs exploitations

Sources Enquête ESA 2007 et RGA 1988, 2000

Ces différentes logiques coexistent sur chaque site. Si l'on met de côté la logique d'agriculture de loisir / de plaisance (qui, nous l'avons évoqué, ont été difficiles à repérer sur les sites de Nantes et du Mans), les trois logiques restantes correspondent à des proportions d'environ trois tiers des exploitants. On note une plus forte présence de logiques « agriculteur producteur » au Mans (les deux autres sont sensiblement sous représentées) et, à l'inverse, une plus forte présence de logiques de type « agriculteur de service ou employeur » près de Nantes (cette fois, c'est la 1ère qui est sous représentée)⁶.

« Moi, nous et les autres » : la perception de la diversité professionnelle par les agriculteurs

Comment les agriculteurs vivent-ils leur diversité et quel impact a-t-elle sur les relations qu'ils ont entre eux ? Ces questions renvoient à une interrogation sur la segmentation de la profession agricole locale en mondes sociaux différents, chère à la sociologie interactionniste (Rémy, 1987, Strauss, 1992).

La diversité du monde agricole : une concurrence entre des segments professionnels ?

Jacques Rémy (1987) avait considéré le monde agricole comme la coexistence de groupes structurés autour d'une concurrence pour l'accès aux aides ou au foncier. Dans cette perspective, nous avons cherché à mesurer le niveau de concurrence locale vu par les agriculteurs, particulièrement sur le site d'Angers.

Le foncier, ce sont les « agriculteurs producteurs » qui en parlent le plus. Selon la position spatiale de leur exploitation et leur position sociale, on observe différentes façons de parler de la concurrence foncière.

Les agriculteurs syndiqués et ceux qui ont été concernés par des opérations de préemption portées par les collectivités locales soulignent une concurrence forte pour l'appropriation du foncier entre la commune (ou l'agglomération) et le monde agricole. Si le principe d'acquisition de terres pour l'urbanisation est globalement accepté, l'acquisition d'espaces agricoles dans le cadre d'une politique de réserve foncière agricole est fortement débattue et souvent rejetée par les agriculteurs⁷, qui se considèrent comme concurrents de l'Agglomération dans des opérations d'attribution de terres par la Safer.

D'autres agriculteurs pensent que ce sont plutôt les exploitants qui sont en concurrence entre eux pour l'acquisition ou la location de foncier. Cela peut se traduire par une faible circulation de l'information. Les agriculteurs voyant de la même façon les critères légitimes d'attribution des terres : donner la priorité à la restructuration des exploitations locales, il s'agit pour eux de maintenir un statut quo entre exploitant de la commune, aux dépens d'agriculteurs d'ailleurs, de communes voisines ou de candidats à l'installation. Il s'agit en somme de freiner la possibilité d'entrée de nouveaux exploitants sur des terres communales.

6 Ces résultats sont à rapprocher de ceux de Rouget Nicolas, 2008, Les dynamiques agricoles dans les espaces urbains et périurbains. Diversification et stratégies d'adaptation des agricultures. Les cas des périphéries Sud-Est de Lille et Nord de Lens, thèse de doctorat de géographie, Université Paris Ouest – Nanterre La Défense, 400 pages.

7 Cette politique menée depuis peu par Angers Loire Métropole consiste pour l'Agglomération à acquérir des terres agricoles qui sont louées à des agriculteurs dans un premier temps, puis, au moment d'un projet d'urbanisation qui concerne une zone proche, les agriculteurs privés de terres se voient attribuer ces parcelles en compensation.

Thureau B., Le Guen R. : « Être agriculteur près des villes, inventer des modèles professionnels ? », in Poulot M. (dir.) : *Agriculteurs et agricultures dans leur relation à la ville*, vol. 1 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. © ENSP, Université de Nanterre, 2008.

La main d'œuvre constitue un objet de concurrence moindre car il s'exerce essentiellement entre les horticulteurs. La situation angevine est ici exemplaire : différentes activités horticoles et arboricoles ont recours à une main d'œuvre saisonnière importante, sur des périodes concentrées. Trouver de « bons » salariés constitue un enjeu majeur pour lequel les entreprises se font concurrence, développant parfois des stratégies de rétention de l'information.

Ces processus de concurrence traduisent dans les faits la façon dont les agriculteurs pensent localement leur profession. Ainsi se dessine une profession structurée par divers univers de production et des rapports différents à la localité. Les rapports entre agriculteurs au sein de ces différents segments peuvent reposer sur un principe positif (sentiment d'appartenance à un espace social) ou négatif (mobilisation contre l'extérieur dans une concurrence foncière exacerbée). L'analyse de la structuration professionnelle locale implique de rendre compte de la façon dont les agriculteurs qualifient leurs pairs ainsi que de leurs réseaux de dialogue (Darré, 2006; Strauss, 1992).

Qualification de leur diversité par les agriculteurs et rôle des réseaux

La production marque un véritable clivage entre le monde de l'élevage et des grandes cultures d'une part, et le monde des cultures végétales spécialisées (horticulture, maraîchage, pépinières) d'autre part (Le Guen et Sigwalt, 1999). Ce clivage est particulièrement fort près d'Angers où de fait les systèmes d'exploitation se partagent de manière relativement équilibrée entre ces deux grandes orientations. Il est aussi très présent au Mans, de ce fait, les rares maraîchers se trouvent isolés par rapport au reste de l'agriculture locale. Sur ces deux sites, les exploitants disent exercer des métiers très différents et ne pas avoir grand-chose à partager sur le plan professionnel. Des relations peuvent exister entre exploitants de ces deux mondes agricoles, mais elles sont toujours liées à un lien de parenté ou amical et ne sont jamais le support de discussions sur les métiers respectifs.

Outre des pratiques de production évidemment différentes, ce clivage renvoie à des différences concernant les entreprises et leur fonctionnement. Le recours au salariat est beaucoup plus fréquent en productions végétales spécialisées. Dans ce secteur les producteurs considèrent également que leur métier est plus risqué du fait de l'absence de soutiens publics, de marchés qu'ils perçoivent comme bien plus concurrentiels et changeants que ceux des autres productions agricoles et de la nécessité de réaliser des investissements importants pour développer leur activité⁸.

La taille de l'exploitation et sa dynamique d'agrandissement sont des critères fréquemment utilisés par les agriculteurs pour qualifier leurs différences. Ils peuvent recouvrir des significations sensiblement différentes : près de Nantes, parler de « grosse exploitation » ou de « petite exploitation » fait référence à la surface et à la volonté ou non de s'agrandir. Près du Mans, ce sont également le niveau d'investissement en matériel et le montant des références pour les aides PAC qui qualifient la taille des exploitations. Souvent, les logiques d'agrandissement des exploitations sont l'objet de jugements négatifs de la part des agriculteurs adoptant une logique différente.

8 De manière générale, les éleveurs de chevaux ne sont pas considérés comme des agriculteurs.

La situation de concurrence foncière entre exploitants participe à aiguïser le regard et la critique des exploitants à propos des logiques de développement de leurs pairs. Cela ne se traduit pas pour autant par une rupture de leurs relations, car, ces agriculteurs participent aux mêmes réseaux de dialogue. Pourtant, on observe parfois une mise en retrait des agriculteurs ayant une « grosse exploitation » : en mesure d'être autonomes sur les plans du matériel et du travail, ils se retirent des CUMA et des groupes d'entraide.

Vivre ou non de son activité agricole constitue un critère fort de différenciation en général perçue de la même manière par les agriculteurs qui se considèrent professionnels et les « agriculteurs de loisir ». Les premiers qualifient les seconds de « bricoleurs », et ces derniers se considèrent rarement exploitants agricoles et ne participent d'ailleurs pas aux réseaux de dialogue et d'entraide locaux.

L'appartenance à un territoire : A Nantes, le fait d'exploiter dans le marais crée un sentiment de communauté fondé sur une convergence de systèmes (exploitations individuelles, vaches allaitantes, extensif) et de pratiques sociales (autonomie et solidarité entre « gars du marais »). Cette distinction géographique a été également observée près du Mans où les agriculteurs d'une même commune développent ce sentiment d'appartenance à un groupe spécifique communal⁹.

Sur les trois sites étudiés, le monde professionnel agricole paraît donc se différencier à partir des activités et il est traversé de conflits à partir de l'enjeu foncier. La nature des productions et le fait de pouvoir vivre ou non de l'activité agricole créent des clivages entre agriculteurs. Les « agriculteurs de loisir » sont de fait exclus des réseaux professionnels locaux. Les segments constitués par les horticulteurs, les éleveurs de bovins ou les éleveurs de chevaux ne dialoguent pas entre eux sur le plan professionnel. Les logiques foncières, en lien avec la nature des productions, apparaissent éclairantes pour comprendre la diversité des logiques professionnelles. Elles structurent également fortement la sociabilité locale, car si beaucoup d'agriculteurs s'inscrivent dans une dynamique de concurrence pour l'accès au foncier, ce contexte favorise souvent la coopération entre les membres d'un segment professionnel contre des menaces extérieures (collectivités locales, propriétaires non agriculteurs, agriculteurs d'autres communes).

Conclusion et perspectives de recherche

Notre analyse a mis en évidence une profession agricole segmentée, traversée par des processus de coopération et de concurrence entre producteurs et/ou groupes de producteurs. En quoi cette dynamique est-elle liée au contexte périurbain où elle a été observée ? Nous proposons d'esquisser, pour conclure, quelques éléments de réflexion sur les déterminants de l'évolution des modèles professionnels agricoles près des villes.

Certaines spécificités du contexte économique urbain paraissent influencer fortement l'émergence de logiques professionnelles agricoles. La logique « d'agriculteurs de loisir » paraît la moins liée au contexte urbain : ces urbains manifestent une logique qui, dans des zones plus rurales, sont le fait de

9 Des divergences syndicales contribuent également à organiser la sociabilité locale des agriculteurs, cela a particulièrement été observé près de Nantes.

retraités ou d'ouvriers (Germain et Thareau, 2004). En revanche, la logique « d'agriculteurs de service ou employeurs » peut être qualifiée d'urbaine ou de périurbaine dans la mesure où sa localisation est un atout essentiel pour l'activité agricole (Rouget, 2008). L'existence d'un bassin de consommation et/ou d'un marché de l'emploi locaux conditionne l'implantation de ces activités. Sans être spécifiques de ce contexte, les deux autres logiques sont fortement impactées par la proximité urbaine. La possibilité d'un revenu complémentaire en travaillant en ville ou de valorisation du foncier hors de l'agriculture, ou encore le risque de ne pas pouvoir développer l'activité sur le site favorisent des postures proches de la logique « agriculteur patrimonial ». A l'inverse, la pression urbaine induit une certaine précarité foncière pour les agriculteurs, qui leur permet de justifier une dynamique d'agrandissement (« agriculteurs producteurs »). Ainsi, les dynamiques interdépendantes de disparition et d'agrandissement d'exploitations paraissent confortées par la pression urbaine.

Comme l'ont observé Jacqueline Candau et Claire Ruault (2005) à partir de l'analyse de l'évolution des pratiques de gestion du marais charentais, nous faisons l'hypothèse que les modèles d'exercice du métier d'agriculteur évoluent dans le cadre de dispositifs politiques qui mettent en relation des acteurs du monde professionnel agricole et d'autres acteurs. Ainsi, pour ce qui concerne l'agriculture près des villes, nous nous intéressons à l'effet de l'engagement des collectivités locales dans des dispositifs (au sens large) de gestion du territoire - et en particulier de l'espace agricole - sur la légitimation et le développement des façons d'être agriculteur près des villes. Nous faisons ici l'hypothèse que, dans le cadre de la participation à ces dispositifs, les organisations professionnelles agricoles et notamment les Chambres d'Agriculture participent à ces processus d'émergence de « modèles professionnels périurbains » (Germain, et al., 2006).

Nous observons sur certains territoires une implication croissante des collectivités dans l'orientation de l'agriculture. Cela se traduit à la fois par la diffusion d'un certain discours sur l'agriculture par les élus et par la mise en œuvre d'actions de développement territorial. Citons par exemple le soutien à la promotion de la vente directe et le soutien à l'installation par la communauté urbaine de Nantes, la réglementation de l'évolution du bocage et l'interdiction de certaines activités d'élevage à travers un PLU près d'Angers, le soutien au développement du secteur du végétal spécialisé par la Communauté d'Agglomération d'Angers, le développement de contrats environnementaux entre communes et agriculteurs (entretien des haies, des fossés, prestation de compostage de boues d'épuration, etc.) sur le Pays du Mans. Les organisations professionnelles, et en particulier les Chambres d'Agriculture, sont associées à ces processus politiques locaux pour apporter leur expertise aux collectivités urbaines sur l'agriculture locale, pour contribuer à définir des orientations stratégiques de développement du territoire concernant l'agriculture. Les effets de ces dispositifs politiques et professionnels restent à analyser finement, mais il est probable, au regard de notre analyse des logiques des agriculteurs, qu'ils ne jouent qu'un rôle marginal dans le développement de leurs exploitations. Pour autant, l'articulation entre ces dispositifs politiques et l'évolution des modèles professionnels agricoles révèle deux enjeux importants pour le développement agricole :

- Améliorer la prise en compte de la diversité agricole par les organisations professionnelles. Nous observons en particulier une difficulté à penser la coexistence et les contradictions entre enjeux patrimoniaux et professionnels pour les agriculteurs. De ce fait, les positions prises par les responsables professionnels dans leurs discussions avec les collectivités urbaines se révèlent parfois opposées aux projets d'agriculteurs localement ;
- Dépasser une logique d'orientation stratégique qui se traduit en général par des dispositifs institutionnels auxquels les agriculteurs n'adhèrent pas toujours ou qu'ils connaissent mal, pour adopter une logique de traitement localisée de leurs problèmes en vue de développer leurs activités.

Bibliographie

Bernard C., Dufour A., Angelucci M-A., 2005 : « L'agriculture périurbaine : interactions sociales et renouvellement du métier d'agriculteur », *Economie rurale*, 70-85.

Candau J., Ruault C., 2005 : « Evolution des modèles professionnels en agriculture : scènes de débat, questions d'écologie et catégories de connaissances », *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, 52-74.

Darré J-P., 2006 : *La recherche coactive de solutions entre agents de développement et agriculteurs*, GRET, 106p.

Germain P., Le Guen R., Thareau B., 2006 : « La re-territorialisation du développement agricole : le cas de l'agriculture périurbaine d'Angers », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* 3, 365-384.

Germain P., Thareau B., 2004 : *Le regard des villes sur leur agriculture proche*, ESA, CNASEA, Angers, pp. 154.

Gille F., 2002 : « 44% des exploitations dans l'urbain ou le périurbain ». *Agreste Primeur*, 1-4.

Le Guen R., Sigwalt A., 1999 : « Le métier d'éleveur face à une politique de protection de la bio-diversité », *Economie rurale*, 41-48.

Lee A., Slak M-F., 2007 : « Les paysages français changent entre 1992 et 2002 : artificialisation et fermeture des paysages aux dépens du mitage ou de la déprise des zones agricoles », *Agreste cahiers*, 1-22.

Lémery B., 2003, « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », *Sociologie du travail* 45, 9-25.

Rémy J., 1987 : « La crise de professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur », *Sociologie du travail*, 415-441.

Rouget N., 2008 : *Les dynamiques agricoles dans les espaces urbains et périurbains. Diversification et stratégies d'adaptation des agricultures. Les cas des périphéries Sud-Est de Lille et Nord de Lens*, thèse de doctorat de géographie, Université Paris Ouest – Nanterre La Défense, 400 pages.

Ruault C., 2000 : « Evolution des réseaux professionnels des agriculteurs et formes de conseil en agriculture biologique : quels enjeux pour le développement ? le cas de la Bretagne », In Allard G., David C ;, and Henning J-C., (Eds.), *L'agriculture biologique face à son développement. les enjeux futurs*. INRA, Versailles, pp. 289-311.

Strauss A., 1992 : *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, textes réunis par I. Bazzanger, L'Harmattan, Paris.